AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2011
FR0012616852-FS0945

9 septembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 9 septembre 2016, la société HealthCap IV Bis LP[1] (C/o HealthCap IV GP SA, 18 avenue d'Ouchy, 1006 Lausanne, Suisse) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 6 septembre 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING et détenir individuellement 842 929 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 4,71% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING sur le marché.

À cette occasion, le concert composé des société HealthCap IV KB (LP), HealthCap IV LP (LLP), HealthCap IV Bis LP (LLP) et Ofco Club IV (LLC)[3] **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 6 septembre 2016, 2 126 501 actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING représentant autant de droits de vote, soit 11,88% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
HealthCap IV LP	1 166 551	6,52
HealthCap IV Bis LP	842 929	4,71
HealthCap IV KB	85 127	0,48
Ofco Club IV	31 894	0,18
Total concert	**2 126 501**	**11,88**

[1] Contrôlée par la société HealthCap IV GP SA agissant en qualité de « general partner ».

[2] Sur la base d'un capital composé de 17 898 263 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Il est précisé que HealthCap IV KB, HealthCap IV LP et HealthCap IV Bis LP sont des fonds qui investissent en parallèle au titre d'un « *investment agreement* » et sont parfois dénommés ensembles les fonds « HealthCap IV ». La société de droit suédois HealCap IV GP AB agit en qualité de « *general partner* » de HealthCap IV KB et la société de droit suisse HealthCap IV GP SA agit en qualité de « *general partner* » de HealthCap IV LP et HealthCap IV Bis LP, étant précisé que ces deux sociétés ont pour « *investment advisor* » la société de droit suédois Fredrikson & Co AB, laquelle a également le pouvoir d'agir au nom et pour le compte du fonds Ofco Club IV, lequel s'est engagé, au titre d'un « *investment agreement* » conclu avec les fonds « HealthCap IV » à investir en parallèle desdits fonds à hauteur d'un pourcentage fixe des sommes investies par le concert.